

# Les Echos

*Le Quotidien de l'Economie*

Lundi 2 Février 2009

## Idées

**BERTRAND DELANOË**

### **Quel avenir pour Paris Métropole ?**

Historiquement, la métropole parisienne s'est structurée autour de plusieurs pôles de développement sans parvenir cependant à établir entre eux de vraies synergies ni à résorber les inégalités sociales qui pèsent sur l'équilibre de notre territoire. Ma conviction depuis mon élection en 2001 est que ce défi appelle l'organisation d'une nouvelle gouvernance métropolitaine. Sa construction nécessite aujourd'hui de nouveaux outils, condition indispensable pour répondre à la complexité d'un espace d'environ 8 millions d'habitants, dont la dynamique ne peut se réduire à des schémas institutionnels classiques.

Cette question de la gouvernance métropolitaine ne date pas d'hier. Pendant plusieurs décennies, elle s'est même heurtée aux rapports édifiants qui prévalaient entre Paris et « la banlieue ». Patiemment, à partir de 2001, nous avons donc retissé des liens, et des partenariats sont nés de ce dialogue restauré. C'est aussi grâce à ce travail que le « fait métropolitain » est désormais unanimement reconnu.

Concrétisant un tel mouvement, le premier trimestre de 2009 marque la naissance officielle du syndicat mixte Paris Métropole, concernant quelque 200 collectivités de petite et grande couronnes. Ce syndicat répond à la volonté des élus, de toutes sensibilités politiques, de disposer d'un instrument souple de coopération, adapté à la spécificité de la métropole parisienne. Car toutes nos collectivités font face aux mêmes défis : qu'il s'agisse d'aménagement urbain, de logement, de

développement économique, de transports, de croissance écologique, comment ignorer la nécessité d'une plus grande synergie et d'un partage des forces ? Et, je l'assume, cette solidarité doit être également financière, ce à quoi Paris est totalement disposée.

Le défi d'un pilotage vraiment opérationnel implique donc de doter notre métropole d'une structure qui fédère les énergies, crée de la cohésion, et prenne en compte les territoires et les collectivités qui les représentent. De ce point de vue, j'assimile à un non-sens l'hypothèse d'une communauté d'agglomération qui engloberait Paris et ses trois départements limitrophes. Cette reproduction de l'ancien département de la Seine (quelle modernité !) créerait une impossible césure entre petite et grande couronnes, laissant à l'écart des sites aussi stratégiques que les deux aéroports d'Orly et de Roissy ainsi que les pôles de développement structurants que sont Saclay et les villes nouvelles. Cette approche strictement administrative porterait un coup fatal à la démarche de coopération engagée à la seule échelle qui ait un sens, celle de la réalité opérationnelle de l'espace métropolitain. Selon certains, une telle hypothèse irait jusqu'à absorber dans une nouvelle entité les prérogatives des intercommunalités et conseils généraux de la petite couronne, ainsi appelés à disparaître. Conséquence : c'est une structure de 6,5 millions d'habitants qui hériterait de compétences sociales majeures là où l'efficacité exige au contraire un traitement au plus proche du terrain.

Réformer, ce n'est pas déstabiliser l'exercice de politiques publiques fondamentales pour nos concitoyens ni créer de nouvelles administrations de gestion. Innover, c'est comprendre où sont les besoins de gouvernance, comment fonctionne notre métropole, où résident ses atouts et inventer des leviers synonymes de réactivité, harmonie et cohérence accrues. Notre réponse ne peut être ni le décalque du passé ni une évolution inspirée davantage par la brutalité que par l'audace.

Ce que nous proposons, c'est, à partir de Paris Métropole, de construire une structure stratégique qui, à l'instar du Greater London Authority, coordonne, fédère des instruments déjà actifs (syndicats, collectivités, etc.) et renforce nos solidarités financières à l'échelle métropolitaine. Cette structure associera pleinement la région Ile-de-France, acteur décisif du développement métropolitain. Elle devra pouvoir s'appuyer sur des instruments juridiques et financiers aptes à lui donner les moyens d'agir sur les grands enjeux : porter les investissements lourds, créer les centaines de milliers de logements que nos concitoyens attendent, partager les richesses et les efforts de solidarité pour mieux relier entre eux les territoires de projets d'où vont émerger les emplois de demain. Quant à l'organisation des transports, rappelons qu'elle est déjà pilotée à l'échelle de l'Ile-de-France, dans le cadre du STIF.

La dynamique de Paris Métropole est en marche, produit d'une expression diverse des représentants du suffrage universel qui ont su faire vivre un

esprit de mouvement, d'innovation et de rassemblement. Négliger ce terreau serait une régression. Pour l'avenir de Paris et de sa métropole, nous avons un vrai projet. Un projet inspiré par deux exigences

essentielles : le respect de la démocratie et la recherche de l'efficacité.

Bertrand Delanoë est maire PS de Paris.

Tous droits réservés : Les Echos  
367B752770C0B802C06205E37C0A11C257C45100A4FB36C4749A502

Diff. 140 313 ex. (source OJD 2005)